



**Service Immeubles,
Patrimoine et
Logistique**

Division Patrimoine

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

DEMANDE PREALABLE MONUMENTS ET SITES

Merci de nous faire parvenir par courrier postal à l'adresse ci-dessus, ce document dûment complété, accompagné d'un dossier comportant les documents nécessaires à la bonne compréhension de votre demande. Le guichet du recensement architectural www.recensementarchitectural.vd.ch permet de savoir si un bâtiment ou un site est protégé, d'imprimer sa fiche de recensement, d'avoir un aperçu de divers renseignements le concernant. Votre demande sera traitée par le responsable du secteur concerné qui vous transmettra ensuite la détermination de la Section monuments et sites.

1. Informations générales

commune :

adresse :

n° parcelle :

n° ECA :

nom et coordonnées du propriétaire :

.....

nom et coordonnées de l'architecte :

.....

zone d'affectation :

2. Protection de l'objet et du site

Note(s) au recensement architectural :

note 1

note 2

note 3

note 4

note 5

note 6

note 7

mentions : F V N

Mesure(s) de protection :

- classement comme monument historique (MH)
- inscription à l'inventaire cantonal des monuments historiques non classés (INV)
- protection générale (PGN)

Site ISOS d'importance nationale :

- oui
- non

3. Documents à fournir pour toute demande :

- objet et descriptif des interventions et de leurs conséquences sur le bâtiment et ses abords
- plans/coupes/élévations avec teintes traditionnelles (noir = existant, rouge = à construire, jaune = à démolir)
- photos de l'état existant
- dispositions règlementaires et préavis communaux

4. Documents complémentaires à fournir, en fonction de l'importance du bâtiment et de l'ampleur de l'intervention :

- relevés de l'état existant
- plans de détail
- devis d'entreprises
- historique du bâtiment
- historique des interventions
- expertises et études effectuées
- ...

Lieu et date :

Le propriétaire ou l'architecte :

03/06/2013